

**ARRETE N° 2018-014 portant désignation du directeur adjoint
du service commun interuniversitaire CIME Nanotech**

L'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble

- Vu** Le code de l'éducation art L711 et L 712
- Vu** Le décret n° 2007-317 du 8 mars 2007, relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble
- Vu** Le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble
- Vu** La délibération du conseil d'administration du 5 avril 2007 approuvant les statuts du service commun interuniversitaire CIME Nanotech
- Vu** La délibération de l'Assemblée des trois conseils de l'établissement en date du 21 novembre 2017 portant élection de Monsieur Pierre BENECH en qualité d'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble
- Vu** L'avis favorable du conseil du CIME Nanotech en date du 11 juin 2018 relatif au renouvellement de Monsieur Laurent FESQUET aux fonctions de directeur adjoint

ARRETE

ARTICLE 1 :

Monsieur Laurent FESQUET est nommé directeur adjoint du service commun interuniversitaire CIME Nanotech, à compter du 1^{er} juillet 2018.

ARTICLE 2 :

L'arrêté 2013-024 du 1^{er} juillet 2013 est abrogé le 1^{er} juillet 2018, date d'effet du présent arrêté.

ARTICLE 5

Le directeur général des services et l'agent comptable, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au bénéficiaire et affiché aux lieux prévus à cet effet dans les locaux de l'établissement.

Fait à Grenoble, le 29 juin 2018

L'administrateur général

SIGNE

Pierre BENECH

